



RESULTAT DU VOTE
Présents ou représentés : 27
Abstentions : 0
Voix favorables : 27
Voix défavorables : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 09/12/2025

DELIBERATION
n° CA 2025 – 48_a

*Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(Département Langues et Cultures)*

Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Article unique :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.



Le président du conseil d'administration,


Hugues KENFACK

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 09/12/2025
DELIBERATION n° CA 2025 – 48_a
Compte rendu des décisions prises par M. le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(Département Langues et Cultures)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
25/09/2025	Autres contrats, conventions, accords	920.101.0001	Convention d'application pour la commande groupée de GLOBAL EXAM
23/09/2025	Subventions	920.001.0900	Convention de participation au congrès de l'Association des études françaises et francophones de l'Irlande sur la thématique « croisements du 17 au 18 octobre 2025